DEMANDE D'EXAMEN AUX SERVICES ADAPTÉS

Pour faire une demande d'examen, tu dois :

1. Avoir un plan d'intervention actif avec les Services adaptés du Cégep.
2. Avoir signé les règles et les directives de passation d'examens aux Services adaptés.



Pourquoi dois-je faire une demande?

Pour t'assurer de bénéficier des accommodements (temps supplémentaire, ordinateur, logiciel, etc.) inscrits à ton plan d'intervention qui favorisent ta réussite scolaire.

Comment faire ta demande d'examen?

La demande d'examen se fait sur Omnivox :

1. Mes Services Omnivox
2. Services adaptés
3. Faire une demande d'examen (ruban bleu)
4. Remplir la demande